

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 OCTOBRE 2018

Présents : MM. GUILLAUME, PILLIER, CHAMPION, CUREAUDEAU, HUBERT, IMHOFF
et Mmes CLÉMOT, BOURSIN

Absents excusés : Mmes AUDEBRAND, BERNET-CARAMAM, NIVELLE et M. DAVASE

Absents : Mmes ROBINEAU et M. QUINCHARD

Rapport relatif aux transferts de charges à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Le Maire a présenté aux membres du Conseil Municipal le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) qui a été adopté par cette dernière.

En effet, selon les dispositions de la loi, la C.L.E.C.T. remet dans un délai de neuf mois à compter de la date du transfert un rapport évaluant le coût net des charges transférées.

Ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des Conseils Municipaux. Compte tenu du dernier Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire fixé au 13 décembre 2018, le rapport doit être adopté par les Conseils Municipaux avant le 30 novembre 2018.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal a approuvé le rapport définitif de la C.L.E.C.T.

Tarifs communaux

Le conseil a décidé de reconduire en 2019, chacun des tarifs communaux fixés jusqu'à lors.

Travaux communaux

Cimetière accès de service : Monsieur le maire propose de mettre le portail de l'école au cimetière pour accès de service et de refaire un portail neuf à l'école. Le conseil n'émet pas d'opposition à cette réflexion. Des devis seront demandés.

Questions diverses

Défibrillateur

Présentation du devis validé pour l'achat d'une batterie et une paire électrode pour 446.40 TTC de SANO & PHARM

Cache conteneur et bornes

Le conseil municipal a approuvé le devis de MEFRAN Collectivités pour l'acquisition de 3 bornes en fonte et un cache conteneurs grand modèle pour 1030.80 € TTC

Jeux extérieurs pour l'école

Le conseil municipal a validé le devis de L'ATHANOR SEME pour l'acquisition de jeux extérieurs pour l'école d'un montant de 3346.00 € TTC, et a précisé que l'Association des Parents d'Elèves versera un don à la commune à hauteur de 2788.33 € prix hors taxes.

Avenant MNT au 1^{er} janvier 2019

Le conseil municipal a pris acte de l'avenant au contrat de la Mutuelle Nationale Territoriale portant le taux de la cotisation des agents de la collectivité à 1.66% à compter du 1^{er} janvier 2019.